



Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

Rapport d'activités 2021-2022

Juillet 2022

Table des matières

Introduction	3
D'un Conseil de développement à l'autre.....	3
Les temps forts du CODEV en 2021-2022	3
Une Installation... à distance	3
La création des commissions thématiques et les auditions des Vice-Président.es	4
Une première « vraie » rencontre bienvenue lors de la plénière de juin 2021	4
Un séminaire en octobre 2021 pour réfléchir sur nos missions et ouvrir les possibles	4
Des plénières fondatrices en mars et juin 2022	5
Le CODEV 2021-2026, quels changements ?	5
Une vice-Présidence de l'Eurométropole dédiée à la participation citoyenne	5
L'actualisation de la Charte de fonctionnement et du règlement intérieur	5
Le renforcement du protocole de partenariat entre l'Eurométropole et le Conseil de développement	6
Les travaux des commissions, saisines et autosaisines	6
Commission Aménagement – cadre de vie	6
Commission Mobilités	6
Commission Économie, emploi et attractivité	7
Commission Services publics du quotidien	7
Commission Bien vivre ensemble dans l'Eurométropole	7
Commission Énergie	8
Groupe de travail transfrontalier	8
Participation à d'autres instances	8
Perspectives 2022-2023	9
La saisine sur l'énergie	9
Les rendez-vous à venir	9
Focus	9
Une implication dans les réseaux régionaux et nationaux	9
Une communication du CODEV renouvelée	10
Un dispositif de formation multiforme	10

Introduction

Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg est une instance jeune et pourtant son histoire est déjà bien riche ! Avec près d'une quinzaine de contributions, de nombreuses initiatives et une dernière année perturbée par la pandémie de Covid19, l'ancien CODEV a transmis le flambeau en avril 2021 à une toute nouvelle assemblée, majoritairement renouvelée. Issus des 33 communes de l'Eurométropole et de la ville de Kehl, les membres volontaires et tirés au sort se sont rapidement mis au travail pour répondre à la première saisine de la Présidente de l'Eurométropole portant sur les enjeux de sobriété foncière. Le CODEV a ainsi rendu ses conclusions en juin 2022 à cette première saisine et s'organise pour répondre à une nouvelle saisine liée à la révision du schéma directeur des énergies en y associant les habitantes et habitants du territoire. Ses membres ont également proposé une autosaisine pour répondre à l'enjeu de réduction de la place de la voiture individuelle. Le CODEV relève donc avec enthousiasme le défi d'apporter son expertise citoyenne à la conception et la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire eurométropolitain et transfrontalier.

D'un Conseil de développement à l'autre

Le rapport d'activités 2019/2020 du Conseil de développement annonçait un prolongement de son mandat nécessité par la pandémie et le report lié du 2^e tour des élections municipales.

Ce rapport s'achevait sur la présentation de 3 sujets d'actualité sur lesquels le nouvel exécutif de l'Eurométropole souhaitait mobiliser l'expertise citoyenne du Conseil de développement : le déploiement de la 5G, la future zone à faibles émissions et la modification n°3 du PLU.

Le Codev 2015-2020 prolongé a effectivement traité ces 3 sujets dans un délai record pour remettre ses ultimes contributions entre janvier et février 2021 et les a présentées en Commission plénière du Conseil de l'Eurométropole en avril 2021.

Conformément à l'engagement du nouvel exécutif communautaire, le Conseil de développement 2021-2026 a reçu, entre mai 2021 et juin 2022, une réponse étayée point par point à chacune de ses trois ultimes contributions. Ces réponses ont été diffusées à tous les membres. Elles sont également en accès public sur la page « Conseil de développement » des sites « Strasbourg.eu » et « Participer.strasbourg.eu »

Les temps forts du CODEV en 2021-2022

Une Installation... à distance

Le Conseil de développement 2021-2026 a été installé le 19 avril 2021 en visio-conférence compte tenu de la pandémie. Les nouveaux membres ont été accueillis par Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole en présence de Toni Veltrano, Maire de Kehl, de Cécile Delattre, vice-Présidente en charge de la démocratie participative et du débat public métropolitains et de Anne-Marie Jean, Karl-Friedrich Bopp et Emmanuel Rivière, anciens Présidents et Présidentes du Conseil de développement du mandat 2015-2020. Cette rencontre inaugurale a permis d'initier un premier travail collectif à

travers 10 ateliers participatifs. Chaque membre a pu s'exprimer sur ses sujets d'intérêt et ses idées sur l'organisation des travaux de la nouvelle instance.

La création des commissions thématiques et les auditions des Vice-Président.es

Dès fin avril, la nouvelle assemblée a constitué un comité de coordination sur la base du volontariat et un bureau restreint représentatif de la diversité de ses membres.

Les travaux se sont organisés en 5 commissions thématiques permettant de regrouper les sujets d'intérêt exprimés par les membres lors de la séance d'installation.

- Aménagement et cadre de vie
- Mobilités
- Économie, Emploi et attractivité
- Services publics métropolitains du quotidien
- Bien vivre ensemble dans l'Eurométropole

Chacun a été invité à s'inscrire dans une des commissions thématiques animée par un binôme de volontaires issus du comité de coordination et, le cas échéant, dans un groupe de travail transversal (transfrontalier, communication, charte et règlement). Un représentant du bureau s'est également inscrit dans chacune des commissions pour assurer la coordination d'ensemble et une communication cohérente.

Les commissions ont commencé à se réunir dans des formats mixtes présentiel et distanciel à compter de fin mai. Entre juin et octobre 2021, toutes les commissions ont pu rencontrer les vice-Présidentes et vice-Présidents de l'Eurométropole en charge de ses thèmes de travail et/ou les directions thématiques concernées. Il s'agissait principalement de bénéficier d'une présentation des priorités et principaux projets du mandat pour chacune des grandes politiques publiques métropolitaines liées à chacune des commissions. Les élus suivants ont pu être auditionnés : Jeanne Barseghian, Suzanne Brolly, Danielle Dambach, Murielle Fabre accompagnée d'Anne Mistler, Anne-Marie Jean, Alain Jund ainsi que les services des directions de l'Urbanisme, des Mobilités, de l'Économie et de l'Attractivité, de l'Environnement et des Services Publics Urbains, des Relations transfrontalières, des Sports et de la Culture.

Une première « vraie » rencontre bienvenue lors de la plénière de juin 2021

Le samedi 26 juin 2021 a pu se tenir la première rencontre de l'ensemble des membres à l'Aubette. Le temps d'accueil convivial autour du petit déjeuner a été l'occasion pour beaucoup de discuter en direct avec les autres membres de sa commission et plus largement avec les autres membres du Conseil de développement, croisés par écrans interposés jusqu'à cette date. Le temps de travail a été l'occasion d'entériner les propositions d'organisation pour cette première année et de faire une première revue des travaux envisagés par chaque commission.

Un séminaire en octobre 2021 pour réfléchir sur nos missions et ouvrir les possibles

Alexandra Vidal, déléguée générale de la Coordination Nationale des Conseils de développement, a été invitée à présenter des exemples de modalités d'action de Conseils de développement à travers la

France. L'idée était d'ouvrir le champ des possibles. Les membres ont ainsi pu découvrir que les conseils de développement, au-delà de leur rôle « traditionnel » de contributeur au projet de territoire dans une visée prospective, peuvent également se positionner comme animateurs du débat public, capter des signaux faibles du territoire, impulser des actions concrètes... Les exemples ont également mis en lumière la possibilité de modalités de restitution des travaux très variées : carte sensible du territoire, reportage photos, synthèse graphique, vidéos

Les travaux en ateliers qui ont suivi pour chaque commission ont notamment fait émerger un consensus pour des contributions à venir du Conseil de développement plus synthétiques, et pourquoi pas proposer des formats innovants, en espérant, notamment, en renforcer l'impact auprès des décideurs.

Des plénières fondatrices en mars et juin 2022

La majeure partie de la plénière du mois de mars a été consacrée aux échanges autour de la première saisine sur la sobriété foncière. La volonté affichée était que le travail de la commission Aménagement en charge de la réponse soit partagé, discuté et enrichi par l'ensemble des membres avant la rédaction finale. Les discussions très riches ont effectivement permis de clarifier, étoffer et préciser certains points proposés par la commission.

Des amendements à la charte et au règlement intérieur ainsi que les outils de communication ont également été largement discutés lors de cette rencontre.

Cette étape intermédiaire a permis, lors de la plénière du 11 juin 2022, de valider le rapport en réponse à la première saisine et l'ensemble des documents de formalisation du fonctionnement ainsi que les outils de communication mis en œuvre par la commission Communication.

[Le CODEV 2021-2026, quels changements ?](#)

Une vice-Présidence de l'Eurométropole dédiée à la participation citoyenne

Cécile Delattre a été désignée vice-Présidente à la participation citoyenne et au débat public métropolitains. Cette vice-présidence dédiée était une préconisation du Conseil de développement 2015-2020 pour renforcer la participation citoyenne métropolitaine et transfrontalière. Cécile Delattre a été invitée le 17 mai 2021 pour échanger avec le comité de coordination du Conseil de développement sur les attentes du nouvel exécutif vis-à-vis du CODEV et le 11 juin 2022, avec Pia Imbs, à l'occasion de la signature du nouveau protocole de partenariat lors de sa plénière.

L'actualisation de la Charte de fonctionnement et du règlement intérieur

Par ailleurs, un groupe d'anciennes et anciens membres du Conseil de développement a été invité à amender la Charte de fonctionnement et le règlement intérieur du Conseil de développement précédent au regard du bilan 2015-2020. Ce groupe a notamment précisé les valeurs et les règles de vie au sein des groupes de travail pour que chacune et chacun se sentent à l'aise, légitimes et écoutés. Le règlement intérieur a aussi été ajusté aux nouvelles modalités d'organisation. Après différentes observations des membres lors de la plénière du 5 mars, le texte actualisé définitif a été adopté lors de la plénière du 11 juin 2022.

Le renforcement du protocole de partenariat entre l'Eurométropole et le Conseil de développement

Parallèlement aux travaux engagés au sein du Conseil de développement pour actualiser sa Charte et son règlement intérieur, des échanges entre le Président du Conseil de développement et la vice-Présidente Cécile Delattre ont permis de renforcer le protocole de partenariat entre la collectivité et le CODEV.

Le nouveau protocole engage notamment plus fortement l'Eurométropole sur le suivi dans le temps des préconisations du Conseil de développement. Une réponse écrite formalisée sera désormais adressée dans un délai adapté au sujet (entre 6 et 18 mois après la remise des travaux) pour expliquer les suites concrètes données aux différentes pistes/préconisations/idées formulées par le Conseil de développement. Cet engagement renforcé s'est déjà concrétisé pour les 3 derniers avis remis à la Présidente par le CODEV 2015-2020 entre janvier et février 2021.

Le nouveau protocole formalise également le rôle de la vice-Présidente en charge de la Participation citoyenne et l'association du bureau du Conseil de développement à la gestion de la ligne budgétaire dédiée à son fonctionnement. Ce dernier point était important pour assurer l'autonomie de notre instance.

[Les travaux des commissions, saisines et autosaisines](#)

Commission Aménagement – cadre de vie

La commission Aménagement s'est vue confier la réponse à la première saisine de la Présidente de l'Eurométropole formulée comme suit : « *Quelles pistes pour une Eurométropole plus sobre en foncier, tout en renforçant la résilience du territoire face au changement climatique et en répondant aux besoins de logements, y compris pour les plus fragiles ?* ».

Composée d'une quinzaine de membres actifs, elle s'est donc mise au travail à raison de deux réunions par mois à compter du mois d'octobre 2021. Elle a organisé plusieurs auditions d'élus, techniciens et experts et deux visites de terrain (SPL Deux Rives et quartier du Parc à Mundolsheim) pour nourrir ses réflexions et a transmis comme prévu son avis à la Présidente fin juin après validation collective lors de la plénière de juin. Une rencontre avec la Présidente et les vice-Présidentes Cécile Delattre, Danielle Dambach et Suzanne Brolly ainsi que la présentation des conclusions en Conseil de l'Eurométropole sont d'ores et déjà programmées à l'automne.

Commission Mobilités

La Commission Mobilités, composée d'une quinzaine de membres actifs, a dans un premier temps auditionné les services compétents de l'Eurométropole afin de cerner les grands projets de la collectivité et d'établir un état des lieux. Ces réflexions ont permis de formaliser une autosaisine centrée sur les leviers à activer pour favoriser les alternatives à l'usage de la voiture individuelle, dans le contexte de déploiement progressif de la zone à faibles émissions. L'autosaisine a été validée en assemblée plénière du CODEV le 5 mars 2022.

Deux groupes de travail ont été créés : le premier axé sur les moyens de favoriser l'usage du vélo, le second sur l'évolution des transports en commun dans l'agglomération. C'est dans ce cadre que la commission a auditionné des associations d'usagers au printemps 2022 (CADR67, Bretz'selle,

Strasbourg à vélo, Piétons 67), organisé une visite de la CTS ainsi qu'une réunion d'information avec le service déplacements de l'EMS sur la semaine de la mobilité prévue en septembre 2022. Une première synthèse des réflexions de la commission sera présentée à l'automne.

Par ailleurs, la commission Mobilités a souhaité s'adresser par voie de courrier à la région Grand Est, en sa qualité d'autorité organisatrice des transports régionaux ferroviaires, afin de l'alerter sur la nécessité de faciliter le transport de vélos dans les nouvelles rames de TER qui seront acquises par la Région.

Enfin plusieurs membres de la commission Mobilités participent à des instances créées par l'Eurométropole sur des enjeux de mobilités, telles que le Comité de suivi de la ZFE et le Comité des partenaires, dédié à l'organisation des réseaux de transport public.

Commission Économie, emploi et attractivité

Elle est composée d'une douzaine de membres qui ont, dans un premier temps, souhaité mieux comprendre la démarche de Pacte pour une économie locale durable de l'Eurométropole. La mobilisation de plusieurs services de la direction du développement économique et de l'attractivité a permis d'orienter les travaux de la commission sur deux thématiques : la première consacrée aux emplois d'avenir et la seconde sur l'attractivité du territoire eurométropolitain. La commission a par la suite décidé de se focaliser sur la première thématique, en appui de la saisine portant sur les enjeux énergétiques. Elle souhaite donc se consacrer à la question des emplois qui vont être créés ou sauvegardés par la rénovation énergétique des bâtiments existants sur le périmètre de l'EMS, dans une perspective 2030, voire 2050. Les travaux de la commission s'inscrivent désormais dans l'accompagnement du Pôle territorial de coopération économique « Stras Eco Renov ».

Commission Services publics du quotidien

Elle réunit une demi-douzaine de membres. Après une première présentation des grands services publics métropolitains (alimentation en eau, assainissement, déchets...) par la direction des services publics urbains, les échanges se sont poursuivis avec le service de la collecte autour de la présentation des projets en cours et des outils de sensibilisation des habitants sur le tri et la valorisation des déchets ménagers. La commission a ensuite rencontré plusieurs acteurs associatifs (Sikle, Emmaüs, Oxfam, Banque de l'Objet) et visité différents sites, notamment le centre de tri des déchets de Strasbourg.

Elle s'est penchée plus particulièrement sur la diversité des freins aux changements de pratiques des citoyens et a proposé des idées pour les dépasser. Pour nourrir ce travail, elle a également diffusé un questionnaire auprès d'usagers du service. Les travaux sur ce thème s'achèveront à l'automne, avec une nouvelle rencontre avec le service de la collecte. Il s'agira pour la commission de restituer les résultats de son enquête et les conclusions de ses travaux et pour le service de présenter en avant-première les outils de communication et de sensibilisation envisagés en vue du déploiement progressif de la collecte des déchets alimentaires dans l'Eurométropole. La commission souhaite également innover dans le format de ses conclusions à l'aide d'outils graphiques visuels, colorés et synthétiques.

Commission Bien vivre ensemble dans l'Eurométropole

Cette commission a fonctionné avec une dizaine de membres actifs. Elle rassemblait des sujets très variés exprimés lors de l'installation : éducation, citoyenneté, inclusion sociale, culture, sports... La commission s'est entendue pour resserrer ses travaux sur la thématique : « *Culture et sport comme*

facteurs essentiels d'inclusion (dans le sens du bien vivre ensemble) et de bien-être (santé au sens large) » et sur son rôle : « Faire des préconisations, y compris proposer des actions concrètes le cas échéant, aux élu.es de l'Eurométropole et des communes pour améliorer l'inclusion par le sport et la culture ».

Elle cherche désormais à encore mieux cibler son périmètre (public et pratiques culturelles et/ou sportives prioritaires) pour organiser des auditions et visites, notamment d'équipements culturels, à l'automne.

Commission Énergie

La commission Énergie a été créée en juin 2022 pour donner suite à la nouvelle saisine transmise par la Présidente de l'Eurométropole lors de l'assemblée plénière du 11 juin 2022. Cette saisine fait suite à la délibération de l'Eurométropole du 4 février 2022 portant sur la révision du schéma directeur des énergies métropolitain. Dans ce cadre, le Conseil de développement est missionné pour apporter son expertise citoyenne sur les enjeux soulevés par cette révision, à la fois sur le volet de la sobriété et de l'efficacité énergétique, et également sur l'acceptabilité des solutions d'énergies renouvelables et locales envisagées dans le mix énergétique futur. Pour ce faire, le CODEV est invité à animer un dialogue avec les citoyennes et citoyens afin de recueillir leurs avis sur ces enjeux.

Organisée en deux groupes, la commission va, d'une part, travailler sur les rencontres et les outils permettant de mener ce dialogue citoyen et, d'autre part, étudier les solutions techniques envisagées grâce à des visites de sites industriels, en ouvrant ses ateliers aux eurométropolitains intéressés par cette démarche. Les conclusions de la commission énergie seront remises en juin 2023.

Groupe de travail transfrontalier

La dimension transfrontalière est systématiquement prise en compte dans chacune des commissions thématiques. Le groupe a voulu surtout identifier les attentes spécifiques des membres kehlais de notre instance. Ces attentes se sont exprimées autour des sujets du transfrontalier du quotidien : nuisances du port du Rhin ou des manifestations du Jardin des Deux Rives, accès aux équipements publics (clinique Rhéna, piscine...) mais également interconnaissance à travers des manifestations culturelles ou sportives et des projets communs dès le plus jeune âge... Elle a eu l'idée d'organiser un événement citoyen transfrontalier pour préciser les sujets à discuter pour incarner le bassin de vie transfrontalier. Après un échange avec la vice-Présidente en charge de cette thématique, le projet s'est précisé autour d'une ou de plusieurs rencontres sur des sujets issus de la convention de partenariat entre la Ville de Strasbourg et la Ville de Kehl. En effet cette convention cite nommément le Conseil de développement sur les aspects de participation citoyenne. Le groupe de travail rencontrera le nouveau Maire de Kehl en septembre pour confirmer les sujets prioritaires et valider également un périmètre géographique de réflexion autour du noyau urbain de Kehl et du quartier du Port du Rhin en pleine transformation.

Participation à d'autres instances

Des représentants du Conseil de développement ont été désignés pour siéger dans différentes instances animées par l'Eurométropole ou ses partenaires :

- Agence du Climat
- Pacte pour une économie locale durable

- Comité partenarial zéro-déchet/zéro-gaspi
- Comité des partenaires des transports publics
- Comité de suivi de la mise en œuvre de la ZFE

Perspectives 2022-2023

La saisine sur l'énergie

Le Conseil de développement sera mobilisé au second semestre 2022 par le lancement de la démarche de dialogue citoyen autour des enjeux énergétiques, dans le cadre la nouvelle saisine transmise par la Présidente le 11 juin 2022. Les travaux de la commission énergie se poursuivront tout au long du premier semestre 2023 pour une remise de ses conclusions en juin. Les autres commissions poursuivront leurs travaux par ailleurs et adapteront, pour certaines, leur rythme de travail le cas échéant.

Les rendez-vous à venir

Les membres du Conseil de développement participeront à la Rencontres des élus des 33 communes à l'invitation de la Présidente et des vice-présidentes déléguées de l'Eurométropole le samedi 15 octobre 2022.

Le Conseil de développement sera également représenté à la journée nationale du 7 novembre 2022 organisée au Conseil Économique Social et Environnemental.

Focus

Une implication dans les réseaux régionaux et nationaux

- *Rencontres européennes de la participation citoyenne – Amiens – septembre 2021*

Il s'agit du rendez-vous annuel des acteurs de la participation citoyenne dans leur diversité : associations, collectivités locales, chercheurs, praticiens. Le CODEV de l'Eurométropole de Strasbourg a participé avec le CODEV de la Métropole Européenne de Lille à un atelier sur la société civile transfrontalière animé par l'association Democratic Society. Les rencontres européennes 2022 se dérouleront à Rennes en octobre.

- *Coordination Nationale des Conseils de développement*

Le Conseil de développement de l'Eurométropole est membre du Conseil d'administration du réseau national dédié. À ce titre, deux membres du bureau ont participé aux rencontres nationales du réseau à Saint Raphaël en novembre 2021. Ils y ont notamment valorisé la spécificité transfrontalière des travaux de notre Conseil de développement. Le Président a également participé à plusieurs réunions des instances du réseau, dont l'Assemblée générale du 31 mai 2022 à Nanterre avec comme invitée Chantal Jouanno, Présidente de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). Le prochain évènement national organisé par la CNCD à l'occasion de ses 10 ans se tiendra le 7 novembre prochain au Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique Social et Environnemental. Il s'agira d'une journée d'échanges et de réflexion sur le thème « *S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique* ».

- *CODEV de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)*

Deux représentants de notre Conseil de développement ont été désignés pour siéger au tout nouveau Conseil de développement de la CeA, ils ont participé à la séance d'installation fin mars 2022 à Sélestat et à une présentation de la 1ère saisine portant sur le schéma de coopération transfrontalière début juin 2022.

Une communication du CODEV renouvelée

Sur proposition de sa commission Communication, le Conseil de développement s'est doté en 2022 de nouveaux outils pour renforcer sa notoriété. Le CODEV a ainsi relancé une lettre d'information numérique trimestrielle externe en avril 2022 permettant de faire connaître l'actualité de ses travaux. Par ailleurs, la commission anime désormais une page LinkedIn sur le réseau social professionnel, rassemblant plus de 300 abonnés. Ces outils sont les premières étapes d'une stratégie de communication visant à assoir la visibilité du CODEV dans le débat public métropolitain.

Dans cette perspective, le Conseil de développement projette l'organisation de conférences-débats dès l'automne 2022 afin de renforcer sa visibilité et d'établir un espace de dialogue entre citoyens de l'Eurométropole. La première de ces rencontres portera sur les enjeux de la transition énergétique.

Par ailleurs, la commission a créé une lettre mensuelle interne en février pour faciliter l'information mutuelle des membres en continu et pour renforcer le sentiment d'appartenance.

Un dispositif de formation multiforme

Avant l'été 2021, l'ensemble des membres a pu bénéficier de séances de formation sur le fonctionnement et les compétences de l'Eurométropole et sur la prise en mains de l'outil numérique zoom afin de poursuivre des réunions à distance si nécessaire.

Des séances de présentation de l'espace de travail numérique partagé « sharecan » ont également été proposées à tous les membres à compter de sa mise en place opérationnelle à l'automne 2021.

Par ailleurs, les animateurs des commissions et les membres du bureau ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique pour se former à l'animation de groupe et notamment aux outils d'intelligence collective entre juin 2021 et avril 2022.

Enfin tous les membres volontaires ont pu assister à deux séances spécifiques de formation / sensibilisation sur les enjeux énergétiques en avril et mai 2022 en vue de la deuxième saisine du Conseil de développement liée à la révision du schéma directeur des énergies.

Pour aller plus loin

<https://www.strasbourg.eu/conseil-developpement>

<https://participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-developpement-de-l-eurometropole>